

Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne

Lignes directrices - Amendement n°3

Le 2 juin, 1998

Suite aux résultats du sondage que nous venons de commander, le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) a commencé à mettre en pratique des changements, aussi bien dans sa gestion que dans ses politiques, afin de mieux servir notre clientèle. Au courant de l'été nous ferons parvenir à nos partenaires de l'industrie des éclaircissements détaillés. Entre-temps, vous trouverez ci-bas des renseignements au sujet des changements administratifs, et des annexes concernant des nouvelles politiques.

SERVICE TÉLÉPHONIQUE SANS FRAIS

Vous pouvez désormais rejoindre le BCPAC sans frais. Composez le 1-888-433-2200 pour obtenir des renseignements ou pour communiquer avec un analyste.

MENTION AU GÉNÉRIQUE DU MOT-SYMBOLE "CANADA"

Une nouvelle mention au générique, en reconnaissance de l'appui financier du Programme de crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne, doit être inclus dans les génériques de fin et doit apparaître dans toutes les versions nationales et internationales de chaque production, ainsi que dans leur matériel publicitaire ou promotionnel. Sont exemptées les productions ayant leur générique achevé au 2 juin 1998, date à laquelle la présente fut rendue publique. Cette nouvelle mention au générique remplace celle qui était demandée auparavant.

Le mot-symbole "Canada" incorporant le titre du Programme de crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne peut être transféré à partir de notre page internet <http://www.pch.gc.ca/cavco/>, ou obtenu en disquette en faisant la demande à nos bureaux. Au cas où vous aurez besoin du symbole sous un autre format, veuillez nous en aviser et nous vous le fournirons dans les meilleurs délais.

.../2

POLITIQUE DU BCPAC AU SUJET DES DROITS D'AUTEUR

La lettre ci-jointe donne des détails sur la position prise par le BCPAC concernant les implications juridiques des droits d'auteur.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Robert L. Soucy
Chef du programme
Bureau de certification des produits
audiovisuels canadiens
15, rue Eddy, 6^{ème} étage, bureau 113
Hull (Québec) K1A 0M5
1-888-433-2200 Fax : 997-6892